

On en parle

Une liste du terroir ?

« A l'écoute du terroir ». C'est ainsi que Frédéric Schott, maire sans étiquette d'Oberhofen-sur-Moder, définirait la liste sur laquelle il se verrait bien figurer. Pas forcément en tête de liste, d'ailleurs. A 43 ans, il considère que ces élections sont dominées « par un sentiment d'hypocrisie et de manœuvres politiciennes. Le citoyen n'y est que peu impliqué : on voit de grandes batailles se préparer et des têtes vont tomber. Les hommes politiques sont déjà focalisés sur les élections de 2014. On passe ainsi à côté de l'essentiel », explique Frédéric Schott pour qui l'essentiel, pour un élu local est d'être à l'écoute des gens. « Qui est plus proche des habitants qu'un maire ? », lance-t-il après deux ans de mandat. Et de « faire appel à des personnes de bonne volonté pour composer une liste qui laisserait les ambitions personnelles de côté pour mieux se recentrer sur les attentes des administrés. Après tout, on paie des impôts, alors on est en droit d'attendre des prestations. En politique aussi ! » Le temps presse, il ne reste que huit jours pour déposer la liste à la préfecture.

H.K.

Martine Aubry à Colmar

Martine Aubry, première secrétaire du PS, a choisi Colmar pour son premier déplacement de campagne en région, mardi. Elle arrivera vers 11 h et rencontrera au foyer Saint-Martin les représentants syndicaux des « entreprises qui souffrent de la crise ». Ensuite, elle se rendra à pied au déjeuner à la Maison Rouge, avant de regagner Paris en train.

José Bové à Strasbourg

Le député européen José Bové participera mardi soir à 20 h à la maison des syndicats à Strasbourg à un meeting de la liste régionale Europe écologie sur le thème « quelle agriculture pour l'Alsace ? ». La tête de liste Jacques Fernique et les colistiers experts en matière d'agriculture, d'alimentation ou de vie rurale, interviendront également pendant la soirée. En revanche, la présidente de la chambre de consommation d'Alsace (CCA), Marie-José Fignier, qui figure sur le programme, a décliné l'invitation. « La CCA est une organisation apolitique qui ne peut en aucun cas participer à des manifestations destinées à soutenir un parti politique », explique-t-elle dans un communiqué.

Marie-George Buffet à Mulhouse

Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, Jean-Jacques Boislaroussie, porte-parole des Alternatifs, Francis Wurtz, ancien député européen, des représentants des autres mouvements qui participent à la liste « Ensemble pour une Alsace à gauche, solidaire, écologique et citoyenne », ainsi que les têtes de la liste en Alsace, Jean-Yves Causer, Jean-Luc Muller et Aline Parmentier, animeront un meeting mercredi à 20 h à la salle du Pax, 54 rue de Soultz, à Mulhouse-Bourzwiller. Un bus partira de Strasbourg, place de la Bourse, à 17 h 45. S'inscrire au 09 77 31 13 44.

Régionales / Les 14 et 21 mars

L'instabilité du mode de scrutin

Si le projet de loi sur les conseillers territoriaux est adopté, l'actuel mode de scrutin pour les élections régionales n'aura servi que deux fois, en 2004 et 2010. Faut-il s'étonner dès lors que de plus en plus d'électeurs déçus – et faisant peu confiance à la classe politique pour résoudre leurs problèmes – se réfugient dans l'abstention ?

■ Le conseil régional n'est élu au suffrage universel que depuis 1986 mais le législateur se prépare déjà à voter le troisième mode de scrutin pour cette jeune assemblée... De 1986 à 1998, on pouvait présenter une liste dans un seul département. Ainsi, en 1998, l'UDF et le RPR de l'époque avaient fait liste commune dans le Bas-Rhin (conduite par Adrien Zeller), mais listes séparées dans le Haut-Rhin (Bernard Stoessel pour l'UDF et Hubert Haenel pour le RPR). Après l'élection, ils avaient fait majorité commune au conseil régional.

Jusqu'en 1998, les conseillers régionaux étaient élus à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, mais en un seul tour de scrutin. Plus une liste obtenait de suffrages, plus elle avait d'élus. En 1998, dans le Bas-Rhin, avec 34,21 % de

voix, la liste Zeller avait décroché onze élus. En revanche, dans le Haut-Rhin, c'est la liste FN de Gérard Freulet qui était arrivée en tête avec 20,40 % des voix et six élus, les listes Stoessel et Haenel qui se marquaient à la culotte autour de 16 % avaient obtenu chacune quatre élus.

2004 : garantie de stabilité politique...

Pour limiter les risques de majorités très relatives entraînés par la proportionnelle intégrale, et aussi endiguer la montée du Front national, le mode de scrutin avait été changé pour les élections de 2004. Désormais l'élection se déroule en deux tours de scrutin, à huit jours d'intervalle, à moins qu'une liste n'obtienne au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés, ce qui paraissait hautement improbable et ne s'est effectivement produit nulle part en France. Autre nouveauté d'importance, calquée sur les municipales, la liste arrivée en tête se voit attribuer d'office 25 % des sièges (douze en Alsace) et elle participe avec les autres listes qui ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au partage des sièges restants.

...et de vraies listes régionales

La liste arrivée en tête est ainsi assurée d'obtenir une majorité absolue d'élus au conseil régional.

Les listes uniquement départementales sont interdites.



Il faut de vraies listes régionales, avec, en Alsace, 27 noms pour le Bas-Rhin, 20 pour le Haut-Rhin, plus deux remplaçants dans chaque département. La tête de liste régionale (en principe celui ou celle qui deviendra président(e) s'il ou elle gagne) doit figurer sur la liste mais pas forcément en tête de l'une des deux sections départementales. La parité est obligatoire avec une alternance stricte homme/femme ou femme/homme. Seules les listes ayant obtenu 10 % au moins des suffrages exprimés au premier tour peuvent se présenter au second. Mais une liste qualifiée pour le 2^e tour peut fusionner avec une ou plusieurs listes ayant dé-

passé les 5 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

2014 : un sur cinq élu à la proportionnelle

Il faudra oublier tout ça dès 2014. Les conseillers régionaux élus en 2010 n'auront qu'un mandat raccourci de quatre ans. Ensuite, ils deviendront des conseillers territoriaux siégeant à la fois au conseil régional (tous) et au conseil général du Bas-Rhin pour les Bas-Rhinois, du Haut-Rhin pour les Haut-Rhinois. 80 % des conseillers territoriaux seront élus au scrutin uninominal, comme les conseillers actuellement, dans des circonscriptions cantonales dont les limites

seront revisitées, 20 % des sièges seront attribués à la proportionnelle dans un scrutin de listes. On devrait revenir également à un seul tour de scrutin.

Ce projet relatif à l'élection des conseillers territoriaux, dont Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP disait qu'ils sont « le cœur nucléaire de la réforme », est très contesté, y compris au sein de la majorité. Son examen est prévu en première lecture au Sénat après les régionales. « Le débat sur le mode de scrutin n'est pas clos. On n'est pas dans un produit fini », a prévenu Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

Claude Keiflin

Paris / La semaine parlementaire

Les élus défendent leur territoire

■ Des parlementaires et Charles Buttner sont montés au créneau cette semaine pour demander le maintien de l'escadron 2417 de gendarmerie mobile à Ferrette, le préfet du Haut-Rhin ayant informé le député Jean-Luc Reitzer de sa très probable dissolution courant 2010. Dans la lettre envoyée à Nicolas Sarkozy, à François Fillon et aux ministres Hortefeux, Alliot-Marie, Bockel et Mercier, le député-maire d'Altkirch et les sénateurs Catherine Troendlé et Hubert Haenel dénoncent ce « projet funeste » pour un arrondissement qui a été selon eux « sacrifié sur l'autel de la révision générale des politiques publiques ». « Fief du gaullisme, la région de Ferrette a toujours été fidèle à nos idées », soulignent les

élus estimant qu'elle « mérite une attention particulière ». Si l'escadron fermait, un quart de la population de Ferrette quitterait la commune.

■ EMPLOI Patricia Schillinger

La sénatrice PS a interrogé le gouvernement sur la situation économique alsacienne et plus particulièrement sur la menace qui pèse sur un millier d'emplois de la chimie. Évoquant la fermeture du site Clariant à Huningue qui se traduira par la perte de 262 emplois, la parlementaire souhaite que les usines chimiques puissent bénéficier du fonds national de revitalisation des territoires et demande que le gouvernement mette des « garde-fous plus sévères » pour les dos-

siers concernant des entreprises dont le siège est situé en Suisse. Hervé Novelli a annoncé la constitution « très probablement » d'un groupe de travail autour des services de l'État pour définir l'instauration de ces mesures de revitalisation.

■ COLLECTIVITÉS Catherine Troendlé

Pour compléter les garanties liées à la possibilité pour les Départements et la Région de fusionner après l'accord de la population, la sénatrice a déposé un amendement qui impose que l'appréciation du référendum soit effectuée non seulement au niveau de la Région mais également de chaque Département. Son amendement a été adopté à l'occasion de l'examen du

texte portant sur la réforme des collectivités territoriales.

■ EUROPE Roland Ries

Auteur d'un rapport visant à clarifier les conditions dans lesquelles les patients peuvent se faire soigner à l'étranger en précisant les droits en matière de remboursements et de sécurité des soins, Roland Ries a soumis cette semaine une résolution à ses collègues du Sénat, estimant que la proposition de directive européenne n'insistait pas assez sur la qualité des soins. Il relève que le texte examiné par le Parlement européen le 23 avril dernier exclut les soins de longue durée et les transplantations d'organes. Par ailleurs, le Conseil de l'Europe n'est toujours pas

parvenu à s'accorder sur la définition de l'État d'affiliation du malade, ni sur la place des prestataires privés non conventionnés.

■ EURODISTRICT Keller-Ries

A la veille de son élection à la présidence de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Roland Ries (PS) a partagé avec Fabienne Keller (UMP) son point de vue sur l'avenir de la coopération transfrontalière dans le cadre de la mission parlementaire à laquelle participe la sénatrice. L'échange a notamment porté sur l'actualité et les enjeux du groupement européen de coopération transfrontalière qui conforte le statut juridique et politique de l'Eurodistrict.

Franck Buchy